

FORMATION

LES MEMBRES ELUS DU COMITE SOCIAL ECONOMIQUE (CSE), DE LA COMMISSION SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT) ACTEURS DE LA PREVENTION



3 JOURS (21H)

Objectifs

A l'issue de la formation les stagiaires seront capables de

- ☞ **Identifier les enjeux** de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)
- ☞ **Restituer les principes** légaux, réglementaires et conventionnels applicables à son activité et environnement en matière de SSCT
- ☞ **Situer les rôles, missions, droits et devoirs des acteurs de la SSCT** et **co-construire avec eux** (*Direction, Services RH et HSE, Managers, Collaborateurs, organisations syndicales, Médecine du travail, Inspection du travail, Agent de prévention de la CARSAT, IPRP, OPPBTP...*)
- ☞ **Maîtriser les attributions, le fonctionnement et les moyens d'actions du CSE en matière de SSCT, et de la commission CSSCT** (*si existante*)
- ☞ **Développer les aptitudes et pratiques à analyser les conditions de travail** pour déceler, mesurer et prévenir les risques professionnels
- ☞ **Devenir un acteur pro-actif et constructif de la prévention des risques professionnels**, avec une **approche globale** des thématiques abordées

Programme (intègre les nouvelles ordonnances)

1ère Partie : Le Comite Social Economique (CSE) et ses modalités de fonctionnement en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT)

- ☞ La genèse du CSE, son impact sur le dialogue social, le changement de posture des partenaires sociaux
- ☞ Les attributions générales du CSE, en synthèse
- ☞ Mise en place et composition du CSE
- ☞ Les acteurs clefs externes de la SSCT (*Médecine du Travail, Inspection du Travail, CARSAT, IPRP*)
- ☞ Modalités de fonctionnement du CSE (*organisation interne, réunions, heures de délégation, budget, déplacements, formation, protection, délit d'entrave, obligations*)
- ☞ Les représentants de proximité
- ☞ La mise en œuvre optionnelle de la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)
- ☞ Les informations-consultations du CSE en matière de SSCT

2ème Partie : Les enjeux de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)

- ☞ Une approche Globale , Pragmatique et Stratégique (« GPS ») en mode projet pour donner du sens et des résultats durables
- ☞ Etat des lieux de la SSCT
- ☞ Mise en perspective avec l'environnement, l'activité et culture de l'entreprise

3ème Partie : L'obligation de sécurité et de prévention de la santé au travail (le cadre juridique)

- ☞ Pour l'Employeur
- ☞ Pour le Collaborateur
- ☞ La veille


4ème Partie : Les missions et prérogatives du CSE dans le champ de la Santé, Sécurité et des Conditions de Travail (SSCT)

- ☞ L'analyse et gestion des risques professionnels, les actions de promotion et de prévention des risques
- ☞ Les visites d'inspection
- ☞ Les enquêtes en matière d'accidents du travail ou de maladie professionnelle (*définitions AT/MP, analyse d'accidents et pratique de l'arbre des causes*)
- ☞ Les droits d'alerte du CSE (*atteinte au droit des personnes, risque pour la santé publique ou l'environnement, notion de danger grave ou imminent*)
- ☞ Les règles de recours à l'expertise
- ☞ Les intervenants extérieurs (*intérimaires, sous-traitants, visiteurs*)

5ème Partie : La prévention des risques professionnels pour assurer la Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail des salariés

- ☞ Les indicateurs et documents pertinents pour un diagnostic efficace
- ☞ La Démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EVRP)- Les 9 principes de prévention
- ☞ Le Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) - Expérimentation
- ☞ La Pénibilité au Travail à date
- ☞ La Qualité de Vie au Travail (QVT) et Prévention des Risques Psychosociaux (*enjeux, état des lieux, définitions des principaux facteurs de RPS et pathologies associées, la démarche de prévention, les dispositifs et outils existants fiables de diagnostic et de préconisation de plans d'actions (ANACT, CARSAT, INRS, exemple d'une démarche globale et d'un outil 2.0 Wellscan validés avec Paris V)*)

Animation

- ☞ Selon le process « Appel, Apport, Ancrage »
- ☞ Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques en sous-groupes et d'échanges autour de situations rencontrées par les participants avec leurs propres supports s'ils le souhaitent (*DUER, par exemple*), vidéos INRS et autres adaptées aux secteurs d'activité concernés, quizz et tests pour consolider et conforter les apports à l'issue de chaque journée de formation
- ☞ Intervenante certifiée Wellscan 

Public

- ☞ Membres élus du CSE, membres de la Commission CSSCT
- ☞ Direction d'entreprise, professionnels RH, toute personne amenée à intervenir dans ces comités, sur ces sujets